



151243

Monsieur le Médecin Conseil

MUPRAS

CASA

Cher Confrère.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les renseignements Cliniques concernant:

Mr/Mme SEBBAR ABDERRAHIM

Ayant le droit à la couverture médicale par l'organisme dont vous assurez le conseil.

Je vous écris pour information et en vue de démarches administratives pour une prise en charge

CHIMIOTHERAPIE

Renseignement Clinique :

NEOPLASIE COLIQUE

Des modifications du traitement pourraient survenir en fonction des Evaluations et de l'évolution de la malade.

Avec mes remerciements, veuillez croire, cher confrère, à mes considérations les meilleures

25/02/2023

Centre International
d'Oncologie de Casablanca
Route de l'Oasis, Rue des
Alouettes - Casablanca
Tél : 0522 778 181

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue et Radiothérapeute
Centre International
d'Oncologie de Casablanca
Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 0522 778 181

4. route de l'Oasis rue des Alouettes Casablanca
Tél : 0522 77 81 81 - Fax 0522 99 65 74
E-mail : info.ciocasablanca.ma
RC : 411395 - Patente : 34795375 - IF : 25288434
CNSS : 1130764 - ICE : 00196678000063



PROTOCOLE DE LA CHIMIOTHERAPIE

Mon cher Confère,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les renseignements cliniques concernant

Mr/Mme SEBBAR ABDERRAHIM

INDICATION DE PATHOLOGIE : NEOPLASIE COLIQUE

LE PROTOCOLE :

- METHYLSPREDNISOLONE 40 mg*4 en J1-J15
- ONDANSETRON 8mg*2 en J1-J15
- FOLINATE CALCIUM 100mg*12 en J1-J15
- NAPROCIL 500mg*18 en J1-J15
- YPEVA 100MG*2 EN J1-J15
- YPEVA 400MG*2 EN J1-J15
- IRINOTECAN 100MG*6 EN J1-J15

*Irinotecan 100mg*6 en J1-J15*
Dr. Naoufal Niamou
Oncologue et Radiothérapeute
Centre International d'Oncologie de Casablanca
Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 0522 778 181

25/02/2023
Dr. Naoufal Niamou
Oncologue et Radiothérapeute
Centre International d'Oncologie de Casablanca
Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 0522 778 181

4. route de l'Oasis rue des Alouettes Casablanca

Tél : 0522 77 81 81 - Fax 0522 99 65 74

E-mail : info.ciocasablanca.ma

RC : 411395 - Patente : 34795375 - IF : 25288434

CNSS : 1130764 - ICE : 00196678000063

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA

DEVIS N° 000007/23

CASABLANCA Le : 15-03-2023

Identification		Organisme : MUPRAS Diagnostic :				
Nom & Prénom : SEBBAR ABDERRAHIM C.I.N. : B36457						
Prestations	Observation	Qté	Prix U.	L.C.	Coef	Total
CONSOMMABLE						
BAXTER 48H 250ml		2	472,5			945,00
			Sous Total			945,00
MEDICAMENTS						
METHYLPREDNISOLONE 40MG INJECTA		4	14			56,00
ONDANSETRON 8MG/4ML 1AMP		2	80			160,00
IRINOTECAN THYMORGAN 100MG		6	1042			6 252,00
FOLINATE DE CALCIUM 100MG		12	67.19999694824219			806,40
NAPROCIL 500 MG INJECTABLE		18	28.700000762939453			516,60
YPEVA 400MG 25MG/ML		2	9333			18 666,00
YPEVA 100MG 25MG/ML		2	2582			5 164,00
IRINOTECAN THYMORGAN 40MG		2	345			690,00
			Sous Total			32 311,00
INTERVENTION						
CHIMIOTHERAPIE		2	1000			2 000,00
			Sous Total			2 000,00
Arrêtée le présente Devis à la somme de : TRENTE-CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE-SIX DIRHAMS		TOTAL PARTIE CLINIQUE		TOTAL GENERAL		
						35 256,00

NB: POUR LE 8-03-2023

08/03/2023

Centre International d'Oncologie Casablanca
Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81

751243



Scellé
03/01/2023

Ahmed et Frayha
d'entreprises
Route d'Alger
Aéroport Casablanca
Tél: 0522 778 181

Le 1 mars 2023

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA
4 ROUTE DE L'OASIS RUE DES ALOUETTES
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

Identifiant adhérent : 0005766_1952-05-07_ABDERRAHIM

N/REF : 20230600020388

Adhérent : SEBBAR ABDERRAHIM

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de ABDERRAHIM SEBBAR.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 33506.48 MAD
- Restant à charge adhérent : 114.52 MAD

Validité de prise en charge : du 01-03-2023 au 01-06-2023.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à ABDERRAHIM SEBBAR.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

 Directeur MUPRAS

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé)
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.

